



Aubervilliers, le 11 mai 2016

### **Retrait du projet de loi Travail**

#### **La Municipalité soutient la mobilisation du jeudi 12 mai contre le déni de démocratie.**

Le Gouvernement vient de décider de passer en force en recourant à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter la loi travail.

Restant sourd à la protestation de plusieurs milliers de personnes qui rejettent massivement ce projet de loi qui détruit le Code du travail, le Gouvernement choisit le déni de démocratie en l'imposant sans vote des député-e-s.

La journée de mobilisation du jeudi 12 mai, organisée à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse, prend désormais une autre dimension. Au départ de Denfert-Rochereau à 14h, le cortège se dirigera vers l'Assemblée Nationale pour qu'une délégation composée de membres d'organisations syndicales soit reçue par le Président de l'Assemblée.

Parce que nous refusons cette loi travail, parce que le 49.3 qui empêche tout débat à l'Assemblée est une atteinte à la démocratie, la Municipalité soutient cette manifestation et appelle les Albertivillariennes et Albertivillariens à s'y rendre nombreuses et nombreux.

La Municipalité